

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

ABONNEMENTS

SAUMUR :

Un an 30 fr.

Six mois 16

Trois mois 10

Paris :

Un an 35 fr.

Six mois 18

Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR :

Chez tous les Libraires :

A PARIS :

Chez DONGREL et BULLIER

Place de la Bourse, 83 ;

A. EWIG, rue Favart, 14 ;

RAYET, r. d. Lombard, 29.

INSERTIONS.

Annances, la ligne : 50 c.

Réclames, — 30

Paris divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

De droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution d'aucun centime ;

Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS :

Chez MM. HAYAS-LAPPIÈRE et Cie,

Place de la Bourse, 8.

SAUMUR, le 2 Mars 1881.

Chronique générale.

L'élection d'un député a eu lieu dimanche dans la 3^e circonscription de Saint-Denis (Seine). En voici le résultat :

Inscrits, 12,663 ; votants, 7,028 ; abstentions, 5,635.

M. Roques de Filhol, amnistié, 3,530 voix ; Deschanel, républicain, 3,388 ; bulletins nuls, 208.

M. Deschanel, on le sait, à la suite de sa récente nomination à une chaire de collège de France, avait donné sa démission de député et se représentait devant ses électeurs.

Son concurrent, M. Roques de Filhol, qui vient d'être élu, est cet ancien maire de Puteaux qui avait été condamné pour avoir participé à des livraisons d'armes aux gens de la Commune, et qui avait été amnistié avant tous les autres, sur les instances et démarches, dit-on, de M. Deschanel. M. Roques de Filhol est le premier amnistié entrant à la Chambre, et il en chasse l'un des membres les plus dévoués de l'opportuniste. M. Gambetta est battu à Saint-Denis comme il l'a été dans l'Orne.

Les concessionnaires des 30,000 fusils, qui ont joué un si grand rôle dans la politique de ces jours-ci, agitent en ce moment la question des dommages-intérêts à demander au gouvernement, pour les armes et cartouches arrêtées sur les ordres de M. Ferry.

Les concessionnaires paraissent décidés à ne pas demander des indemnités exagérées. (Estafette.)

L'Agence Havas dit qu'aucun décret n'a été présenté pour interdire l'exportation des armes réformées, vendues par la commission des arsenaux. En ce qui concerne la vente des fusils à destination de la Grèce, le traité est résilié par suite d'irrégularité. Aucune indemnité n'est due.

(M. Jules Ferry n'a rien dit de cela, au contraire, ni à la Chambre, ni au Sénat.)

Le Standard annonce dans une dépêche de Constantinople que la Porte a décidé d'appeler sous les drapeaux les nouveaux bataillons de redifs, qui seront formés en Asie-Mineure.

D'après une autre dépêche de Copenhague et adressée au même journal, plusieurs chirurgiens et cinq vétérinaires danois sont partis pour aller servir dans l'armée grecque.

On mande d'Athènes, 28 février :

Telle est l'irritation de la populace contre M. de Nouy, que l'hôtel de la légation de France est gardé par une compagnie de troupes. Le personnel de la légation ne sort qu'armé de revolvers. M. de Nouy montre une grande énergie et son attitude déterminée intimide passablement M. Commoudouros. M. de Radowitz a télégraphié à son gouvernement que d'après les instructions de M. de Bismarck il avait déclaré au ministre hellénique que l'Allemagne approuvait l'embargo mis par le gouvernement de M. Grévy sur les expéditions d'armes pour la Grèce.

Les tarifs de douane que la commission sénatoriale avait adoptés pour les blés et les farines ont été votés par le Sénat. La commission demandait pour les blés un droit de 60 centimes et pour les farines un droit de 4 fr. 20 cent.

L'honorable M. Fresneau a tenté une nouvelle lutte sur ce terrain si important des intérêts de l'agriculture ; il a demandé 2

francs pour les blés et 2 fr. 40 cent. pour les farines.

Malgré les efforts du vaillant orateur, ses amendements n'ont pas été couronnés de succès. Pourtant M. Fresneau a démontré avec éloquence que le système actuel, loin de rendre le pain bon marché, en augmentait encore la cherté. Il a signalé également deux erreurs de la commission : la première qui consiste à imposer le seigle à 60 c., comme le blé, alors que le seigle vaut moitié moins que le blé ; la seconde, qui, en mettant un droit léger sur le blé et un droit du double sur la farine, tue la minoterie française.

M. Pouyer-Quertier a appuyé de sa parole éloquente la question de notre situation agricole. La production des céréales a une importance capitale pour la France, elle est regardée par nos voisins comme l'arme la plus forte qu'ils puissent avoir contre nous.

La navigation commerciale peut être entravée, les récoltes de Russie et d'Amérique peuvent manquer et la situation de la France peut être compromise. De deux choses l'une, a dit M. Pouyer-Quertier au ministre : ou prendre l'engagement de dégrever la propriété foncière, car il n'est pas juste de faire supporter à nos blés un droit de 3 fr. quand les blés étrangers n'en supportent aucun ; ou grever les blés étrangers de droits équivalents ; c'est de toute justice.

La taxe de la boulangerie a été supprimée sous un prétexte de liberté ; elle a été remplacée par le syndicat de la boulangerie, qui impose les prix qui lui conviennent. Est-ce un progrès ? Le prix actuel du pain prouve le contraire. L'ouvrier n'y a rien gagné.

Le ministre de l'agriculture a refusé de s'engager à tenir les céréales et les bestiaux en dehors des traités de commerce, et le ministre des finances de s'engager à dégrever la propriété foncière.

Malgré les observations si justes de MM. Fresneau et Pouyer-Quertier et le double refus des ministres, le Sénat a voté le droit de 60 centimes pour les blés et celui de 4 fr. 20 pour les farines.

M. Lareinty, qui avait déposé un amende-

ment relatif aux poissons conservés, est venu ensuite défendre à la tribune cette industrie si utile, qui occupe 60,000 pêcheurs et marins sur nos côtes de l'Ouest. La Chambre avait mis un droit de 40 fr. par 100 kilogrammes sur les poissons conservés en boîtes ; l'honorable orateur a demandé une taxe de 20 fr. La commission a accepté le chiffre de 15 fr., auquel s'est rallié le gouvernement. Ce droit a été voté par le Sénat.

Le conseil des ministres a décidé que le décret de 1872 concernant la vente des armes de guerre par les arsenaux de l'Etat devait être modifié, afin qu'aucune vente ne puisse avoir lieu sans l'intervention directe et préalable du ministre de la guerre. Si le conseil s'est flatté, en prenant cette décision, de faire croire que M. le général Farre avait pu ignorer un instant les ventes faites ces jours derniers dans presque tous nos arsenaux aux intermédiaires du gouvernement grec, il a trop compté sur la naïveté du public.

Le National prétend que le nonce du Pape aurait promis d'user de son autorité morale pour faire expulser des séminaires et collèges les Jésuites qui s'y dissimulent sous de fausses qualités.

En ce qui concerne les Dominicains et autres religieux dispersés qui se préparent à aller prêcher le catéchisme, le ministre ne s'opposera pas à ce qu'ils se présentent en chaire, même revêtus des insignes de leur ordre. Mais il sera pris note de leurs prêches, et toute attaque à l'Etat sera déferée aux tribunaux.

Dans le nombre des républicains à qui le ministre de l'intérieur a cru devoir donner la décoration de la Légion d'Honneur lors des dernières nominations, quelques-uns ont nettement refusé d'accepter un insigne inventé par le despotisme de César pour faire fléchir les consciences qu'il voulait acquérir.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE MARIAGE DE RENÉE

PAR M^{lle} MARTHE LACHÈSE.

(Suite.)

Elle sentait bien qu'il ne s'agissait pas des avantages poursuivis. Un gain, même considérable, n'aurait pas mis un tel éclair de joie sur le front d'Étienne, ni des larmes à ses paupières.

Le jeune homme prit les mains de son aïeule, les joignit dans les siennes et les baisa.

— Ma mère, dit-il, dans peu de temps, je ne serai plus seul à m'agenouiller près de vous. Cette Renée, dont votre tendresse trop craintive cherchait à écarter de nous le souvenir, veut être votre fille...

— Ah ! qu'entends-je ? s'écria l'infirme. Étienne, mon enfant !... lequel divague de nous deux ?

— Ne craignez rien, mère bien-aimée. Ce qui vous semble une illusion est vraiment une réalité. Renée Vangaramenghen sera ma femme. Bénissez-moi. Pour moi, pour vous, une vie nouvelle va s'ouvrir.

— O mon fils ! de quoi m'étonnerai-je, ni l'heure de la récompense est venue pour toi !

Un embrassement les confondit, un de ces embrassements silencieux dans lesquels on se dit tant de choses.

Ce fut elle qui parla la première.

— Comment ce miracle s'est-il fait ?

— Je n'en sais rien. Comme on monte de marche en marche jusqu'à la porte d'un palais, la marquise de Valbrét m'a conduit de parole en parole, de conseil en conseil, jusqu'à ces mots étranges :

— Je veux que Renée soit heureuse, recevez sa main.

L'infirme pleurait. Ses doigts qui serraient ceux d'Étienne tremblaient convulsivement.

— Calmez-vous, ma mère, dit le jeune homme, presque aussi ému que son aïeule. Vous qui avez toujours été si courageuse devant la souffrance, sachez être forte aussi devant le bonheur.

— O mon pauvre enfant ! comme le bon Dieu est juste !

Étienne essuya pieusement ces larmes de joie, les premières qu'il vit répandre à sa vieille mère, et, s'asseyant près de lui, il commença le récit de sa visite à M^{me} de Valbrét. Les exclamations de l'infirme l'interrompaient souvent. Quand il eut achevé :

— J'irai trouver cette femme, s'écria M^{me} de Lagareuc, je veux la voir. Puisque mes pieds raidis ne peuvent me conduire près d'elle, je me ferai

porter au seuil de sa demeure et, quand elle me trouvera là, il faut que je la bénisse, il faut que...

— C'est inutile, rassurez-vous, ma mère. Elle-même aujourd'hui doit venir vers vous. Elle veut achever son œuvre en me présentant chez M. Vangaramenghen.

— Ah ! qu'il m'en coûtera de ne pouvoir me lever pour lui faire accueil !

Des effusions toujours renaissantes les retinrent longtemps l'un près de l'autre. Les heures qui s'écouleront ensuite virent le pauvre logis chercher à se transformer.

— La marquise ne tardera pas, je le sens, disait par moments l'infirme. Ah ! pour la recevoir, que n'avons-nous encore les fleurs qui remplissaient notre enclos de Kermeur !

— Ou bien elle s'écriait :

— Renée Vangaramenghen devenir ma fille ! C'est trop de joie, mon Dieu ! c'est trop de joie !

Ainsi, elle allait sans cesse de la chère pensée qui occupait son âme aux soins par lesquels il lui fallait s'en laisser distraire. Enfin, elle s'étendit dans le grand fauteuil, après avoir fait jeter sur ses vêtements une pelisse de soie, derniers restes des anciennes splendeurs. Une croix écussonnée, legs de six générations, fut suspendue à son cou. C'était tout ce qu'elle pouvait tenter pour honorer la noble femme qui voulait venir la saluer en lui apportant le bonheur. Mais, si les attraits se rédui-

sient par impuissance, une large place demeurait libre devant les inspirations du cœur. Le gueridon recouvert d'un voile algérien, brodé d'or, restait placé près de l'aïeule. Une petite table, où un jeune homme et une toute jeune femme s'appuyaient l'un sur l'autre, était posée en avant de la tablette. Ne fallait-il pas que, tandis qu'ils lui souriaient sans doute du haut du ciel, le père et la mère de l'orphelin eussent l'air de prendre part à sa joie sur la terre !

Auprès se dressaient le crucifix et la statuette de Notre-Dame. Depuis le matin ils recevaient des baisers fervents, comme ceux qui, aux jours de l'épreuve, lui avaient demandé secours. Le médaillon de Renée était attaché à la statuette de la Madone. La même tendresse qui cherchait jadis à le tenir dans l'ombre le faisait maintenant resplendir à la place d'honneur.

— Quelque chose de son cœur l'a déjà précédée ici, répétait l'aïeule. Je le dirai à la marquise de Valbrét.

Le jour avait achevé de monter vers son midi. Chaque instant pouvait voir paraître celle qui était attendue avec une double impatience. De temps en temps, Étienne se penchait à l'unique fenêtre qui donnait dans la rue de Biblione. Enfin il revint en disant :

— La voici.

En effet, un équipage à grandes armoiries s'était arrêté devant la porte d'entrée, et la marquise,

A l'occasion de la fête du 80^e anniversaire de la glorieuse carrière de Victor Hugo, M. Jules Ferry a cru répondre au vœu de notre grand poète national en ordonnant la levée générale des punitions dans tous les lycées, collèges et écoles qui dépendent de son ministère.

Nous proposons qu'on lise aux élèves les beaux vers catholiques et royalistes de V. Hugo. Ce sera le châtiement de ses flatteurs du jour, et de M. J. Ferry en particulier, qui est allé offrir dimanche, au nom du « gouvernement de la République » et aux frais des contribuables, une amphore de Sèvres au grand poète déchu.

En apprenant la levée des punitions, M. Victor Hugo a remercié « pour les jeunes amnésies. »

M. Arthur Meyer quitte la direction du *Gaulois* qui va changer de ligne politique et évoluer dans le sens démocratique et républicain.

M. Robert Mitchell prendra peut-être la rédaction en chef du nouveau *Gaulois*.

LA FÊTE DE SAINT-PATRICK A PARIS EN 1881.

Il est permis d'espérer que l'Irlande, fidèle à la voix de S. S. Léon XIII et de ses évêques qui est la voix de la sagesse et de la vérité, sortira victorieusement de la crise qu'elle traverse et se dégagera des mauvaises passions qui veulent exploiter ses griefs et ses infortunes. Les nouveaux malheurs qui la menacent, et les fatales dissensions qui la déchirent, sont pour ses fils exilés un motif de plus de resserrer les liens qui les attachent toujours à leur ancienne patrie et d'en conserver les nobles traditions. Ils célébreront donc, le 17 mars, dans leur banquet annuel, la fête de saint Patrick, apôtre de l'Irlande. Ceux d'entre eux qui désireraient y prendre part sont priés de se faire inscrire d'avance aux Salons du Grand Véfour au Palais-Royal, ou d'envoyer leur adhésion soit au Président, soit au Secrétaire du comité de Saint-Patrice, dont nous joignons ici les noms et adresses.

Le comte de Nugent, 5, rue du Regard.
M. Léonard, 36, rue de Constantinople.

Cette réunion, à la fois irlandaise et française, rassemble tous les ans les descendants des officiers de cette brigade irlandaise qui a servi la France si longtemps et avec tant d'honneur. Dickson.

NOS VENTES D'ARMES ET L'EUROPE

On lit dans l'*Union* :

Nous savions bien malheureusement que notre trafic de fusils et le discours de M. Gambetta causeraient à l'étranger une fâcheuse impression.

Nous en trouvons la preuve dans tous les

organes allemands, anglais et autrichiens, pour ne parler que des principaux.

Les journaux du Palais-Bourbon affectent de plaisanter sur l'émotion nationale; ils trouvent qu'on « fait trop de bruit autour de cette affaire de fusils et de munitions cédés à la Grèce. »

Il serait facile de leur répondre que si le gouvernement voulait éviter le bruit et l'émotion, il n'avait qu'à ne pas y donner lieu, en gardant ses arsenaux fermés.

Mais, au lieu de rire, les familiers du Palais-Bourbon feraient mieux de jeter un coup-d'œil sur les journaux étrangers, et ils verraient comment on juge leur politique et surtout les déclarations de leur maître, M. Gambetta. Nos voisins ne se laissent pas duper aussi facilement que les gobe-mouches de la Chambre ou les écrivains à gage de l'opportunisme.

Voici ce que nous lisons dans le *Standard* :

« On croira encore que M. Gambetta — quel que puisse être le nom du président du conseil des ministres — est, en fait, le chef réel, quoique occulte, du gouvernement de la France. Il est impossible, en dépit de tous les démentis, qu'il en soit autrement. »

« A notre avis, M. Gambetta n'a pas réussi à prouver que sa situation actuelle est une situation normale, une situation rassurante. »

Le *Daily News* n'est pas moins affirmatif sur les dangers que font courir à la paix les ambitions du président de la Chambre. Il regarde son « important discours comme gros de perplexités. »

Le *Times* enfin trouve que « les preuves » abondent quant à l'influence de M. Gambetta sur les tendances générales de la politique étrangère française. »

Quant aux journaux allemands, leur langage est encore plus significatif : depuis un mois, nous ne les ouvrons pas sans y trouver des articles sur la politique belliqueuse qu'on prête à la France.

Voici ce que nous recevons de notre correspondant de Berlin :

« La France a toujours fait beaucoup de bruit dans le monde; elle en fait encore beaucoup en ce moment, ce qui n'est pas, hélas! pour la plus grande gloire ni pour la plus grande sécurité de ses enfants. A Berlin, on est d'accord que le sonore et pompeuse interpellation du 21, à la Chambre des représentants du Palais-Bourbon, n'a rien éclairci du tout. Voici comment s'exprime la *Post* à ce sujet :

« Dans les cercles politiques, on est d'accord que l'interpellation est loin d'avoir amené un éclaircissement touchant la promesse d'armes; au contraire, l'intervention de M. Gambetta l'a bien plutôt éloigné... »

« Le discours de M. Gambetta, dont l'effet a été de fasciner les gauches, ne trouve aucune créance dans la presse française monarchique et intransigeante. D'un autre côté, il est remarquable avec quelle décision M. Gambetta se déclare prêt à se saisir du gouvernement dès que le pays l'appellera. Le cas échéant, on se demande quelle politique il se réserve d'inaugurer. »

« Les radicaux accusent M. Gambetta de marcher à la dictature, et la Chambre de lui en aplanir le chemin. La séance du 21 a montré qu'en se défendant de toutes ses forces d'exercer un gouvernement occulte, il domine de fait la majorité de la Chambre. »

Nous ajouterons que la *Gazette nationale* de Berlin résume assez exactement la situation, quand elle dit : « Si les Français se

laissent tromper sur la politique du président de la Chambre, c'est qu'ils l'auront bien voulu, et la faute n'en sera pas à lui. Lui dit toujours une seule et même chose : Je garderai la paix quand il le faudra, et je ferai la guerre quand je le pourrai. »

Qui donc, à cette heure, éveille à ce point les méfiances de l'étranger, et ouvre ces perspectives de guerre? Qui amène les Anglais à entrevoir la dictature de M. Gambetta, les Allemands une guerre de revanche, les Autrichiens « une politique toute nouvelle de la France », comme dit la *Presse* de Vienne? Qui donc, enfin, cause tout cet émoi en Europe, si ce n'est notre gouvernement lui-même sous l'influence du Palais-Bourbon?

Etranger.

Un nouveau désastre vient de frapper les armes anglaises à l'extrémité de l'Afrique. Le corps d'armée du général Colley a été écrasé par les Boers; on dit même que le général a été tué dans la lutte.

Les premières dépêches sont un peu embrouillées comme toutes celles du premier moment.

Toutefois, il est permis de supposer que la mort du général Colley est confirmée, puisque M. Childers, répondant à M. Stanley à la Chambre des Communes, a déclaré que le général Wood avait remplacé le général Colley. Celui-ci est donc tué ou grièvement blessé.

Le désastre est dû à l'épuisement des munitions. Quant les Boers se sont aperçus que le feu des Anglais diminuait d'intensité, ils se sont rués sur eux, et, comme ils sont excellents tireurs, ils les ont décimés par une fusillade terrible.

Les Anglais ont bien essayé de se frayer un passage à la baïonnette; mais, entourés par l'ennemi qui tirait à bout portant, ils ont été massacrés. On ne peut pas s'expliquer autrement l'anéantissement du 58^e de ligne, dont il n'est resté que sept hommes.

ALLEMAGNE. — La ville de Berlin est en fête pour le mariage du jeune prince Frédéric-Guillaume, fils aîné du prince héritier et petit-fils de l'empereur Guillaume, avec la princesse Augusta-Victoria, fille du duc Frédéric de Schleswig-Holstein.

La cérémonie nuptiale a été célébrée, dimanche, dans la chapelle du palais, en présence de l'empereur et de toute la famille impériale. Le soir, il y a eu grande fête à la cour, danses et marche aux flambeaux.

Cette union a un côté politique. Le prince épousant la fille de l'héritier titulaire de l'ancien duché de Schleswig-Holstein, l'incorporation de cette province à l'empire allemand est aujourd'hui consacrée.

Il paraît que M. de Bismark est dans les meilleurs termes avec M. Barthélemy Saint-Hilaire et avec M. Jules Grévy. Il rend hautement hommage à leur sagacité et dé-

clare que diplomatiquement les deux pays sont en parfaite intimité de vues. C'est ainsi que s'exprimait l'autre soir le chancelier devant un groupe d'amis à l'hôtel Radziwill.

ANGLETERRE. — On écrit de Londres :

« Le 27 février, un agent mystérieux a passé un contrat d'armes très-important pour le compte du gouvernement hellénique avec deux grandes manufactures d'armes de Birmingham. »

« On offre dans la cité 40,000 chassepots à cet agent. Il les a payés comptant. D'où vient l'argent? »

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 1^{er} mars.

La Bourse est très-agitée. Les cours de nos rentes subissent d'abord une assez vive dépréciation; le 5 0/0 vient à 118,95, mais à partir de deux heures, nous assistons à une reprise très-vigoureuse. On est à 119,22 1/2 sur le 5.

L'action du Crédit Foncier oscille de 1,665 à 1,662,50. Les achats du comptant se succèdent et tendent à ramener ce titre aux environs du cours de 1,700. Les obligations communales nouvelles se classent très-bien. Le Suez est à 1,670 et 1,675.

Les demandes continuent à affluer aux guichets de la Rente Mutuelle sur les obligations de 100 fr. 5 0/0 de cette Société. En achetant quelques-uns de ces titres on augmente dans une proportion notable les valeurs de son portefeuille. Les intérêts sont payés, comme les arrérages des rentes, par quart et par trimestre.

La Banque de Paris est à 1,220. Le Crédit Général Français fait, coupon détaché, 777,50 et 787,50. La Banque des Prêts d'Industrie est demandée à 620.

Les actions de la Grande Imprimerie donnent lieu à un courant d'ordres extrêmement actif. Les demandes sont admises à la Société Générale Française de Crédit, soit à Paris ou au siège social et dans les bureaux auxiliaires, soit en Province dans ses succursales.

On regarde comme un revenu minimum le dividende de 10 0/0 qui résulte des évaluations auxquelles cette entreprise a donné lieu. Les actions sont vendues au pair.

On fait un excellent placement en achetant au prix net de 550 francs des actions entièrement libérées des Forges, Laminiers et Acieries d'Orléans. Ces usines sont en bon rapport et les bénéfices habituels de leur exploitation assurent au capital social un revenu élevé. La Banque Nationale se traite avec plus de fermeté à 625. Les actions de la Banque européenne sont demandées à 200 francs prix net.

La Banque Nationale est mieux tenue à 630. L'émission des obligations des Baux d'Hyères, à 287 fr. 50, s'annonce comme un succès. Ces titres sont parfaitement garantis, ils rapportent 45 francs par an, et reposent sur une concession concédée par la ville d'Hyères.

Orléans, 4,405 Nord, 1,750.

Chronique militaire.

LES FORTS DE L'EST.

Si nous sommes bien renseignés, la tournée d'inspection que le général Farre devrait faire dans les départements de l'Est, tournée qui n'a été retardée que par l'affaire des trente mille fusils, était motivée par une visite que certains députés ont faite au ministre de la guerre pour appeler son attention sur les faits suivants :

Dans plusieurs places fortes frontières, notamment dans les quatre forts qui proté-

richement vêtue, en descendant. Etienne s'élança au devant d'elle. Ce fut appuyé sur son bras qu'elle gravit les hauts étages dont il la pria d'excuser la raideur. Pour toute réponse, elle souriait...

— Comment vous dire, Madame la marquise, quelle impatience ma mère a de connaître celle à qui nous allons tant devoir !

Un nouveau sourire passa sur les lèvres de M^{me} de Valbret.

Le frolement de sa robe de soie ainsi que les pas d'Etienne annonçaient leur approche. Ils entrèrent...

— Madame ! s'écria l'aïeule, tendant en avant ses mains, seules obéissantes.

La marquise s'arrêta, la regarda... L'infirmes poussa un cri.

— Vous ! c'est vous !... Elle ouvrit les bras. M^{me} de Valbret l'enlaça dans les siens.

— Oui, c'est moi, dit-elle, c'est moi qui vous ai dit : la Providence conduit tout !

L'infirmes, penchée sur l'épaule de la marquise, sanglotait.

— Pourquoi pleurez-vous ? disait M^{me} de Valbret. Nous nous sommes promis d'être désormais deux amis. Le cher lien qui va se trouver entre nous ne pourra que resserrer cette affection.

— Ah ! dit M^{me} de Lagareuc, je n'ai plus de

paroles pour vous exprimer ce que j'éprouve.

Etienne les regardait avec une profonde surprise. M^{me} de Valbret se tourna vers lui.

— Le marquis se nommait Geoffrey de Valbret, lui dit-elle.

Il comprit à son tour. La veille, tandis qu'il attendait Xavier de Bois-Rouges, sa grand-mère n'avait pas cessé de l'entretenir de la visiteuse inconnue.

— Comment ! murmurait-il, il se pourrait ?

— Il se peut, dit M^{me} de Valbret. Petite cause, grands effets ! C'est souvent, dans ce monde, la loi des choses, Monsieur.

— Une seule pensée nous trouble, mon fils et moi, murmura l'aïeule.

— Je crois la pénétrer. Ne vous inquiétez pas à ce sujet. Si Rendé est riche, tant mieux. Vous avez cherché le royaume de Dieu et sa justice, laissez le reste venir à vous par surcroît.

Puis, étendant le doigt vers le médaillon :

— N'en doutons pas, ajouta-t-elle, c'est l'amie à laquelle j'avais jadis offert ce gage de tendresse qui l'a de nouveau placé dans ma main. Du ciel où elle est maintenant, elle veillait sur Rendé, elle a voulu me donner le secret d'assurer son bonheur.

— Que vous répondre, Madame ? dit Etienne. Je suis écrasé. Je crois bien que, jamais, rien de semblable ne se vit ici-bas...

— Mais si, pareille merveille s'est déjà vue, ne

l'en souviens-tu pas ? Tobie malheureux, infirme, désolé, engagea un jour son fils à recueillir une petite somme d'argent. Le jeune homme partit, comme le voulait son vieux père. Et, quand il revint, au lieu d'apporter seulement les quelques pièces d'argent désirées, il amenait la joie, l'orgueil, l'amour de sa vie, il amenait Sara. Pourquoi ce prodige s'était-il accompli ? Ah ! parce que, sur sa route, le jeune homme avait rencontré l'ange du Seigneur.

— Comment osez-vous parler ainsi ? dit la marquise. Je me refuse complètement à la comparaison. Cependant, puisque vous l'avez choisie, poursuivez-la jusqu'au bout. Que dit l'ange à Tobie quand celui-ci lui exprimait ses chaleureux sentiments ?

— Restons-en là, dit l'infirmes en souriant.

— Non, il vous faut achever. Que dit l'ange à Tobie ?

« Pendant que vous pratiquiez les plus hautes vertus, pendant que vous vous épuiez dans les œuvres d'une charité infatigable, vos prières montaient devant Dieu. Et, parce que vous lui étiez agréable, il a fallu que l'adversité vous éprouvât. Maintenant la tribulation est passée, chantez l'action de grâces. »

Elles causèrent encore pendant quelques instants. Puis, la marquise se tourna vers la pendule et reprit :

— Il est l'heure. Nous sommes attendus.

— Je suis tout à vos ordres, Madame, dit Etienne.

— Où est l'anneau de fiançailles de votre mère ?

— Le voici, dit Etienne en ôtant de son doigt une bague ornée d'un petit saphir. Je n'aurais pas osé le lui remettre si promptement.

— Donnez-le lui sans crainte. Adieu, Madame. Il nous faut encore vous laisser seule pendant quelques moments. Demain, M. Vangarambenghen vous amènera sa fille.

— Elle trouvera sa chère Cécile et Thérèse près de moi.

— Elle en sera bien heureuse. Adieu donc, à bientôt.

Une dernière fois, les mains tremblantes de M^{me} de Lagareuc serrèrent celles de la marquise, puis se posèrent sur le front d'Etienne. C'était la bénédiction donnée au grand acte qui allait se préparer.

— Va, mon enfant, dit l'aïeule, que Dieu soit avec toi !

Et ces mots sortirent encore de ses lèvres quand le roulement de la calèche lui apprit qu'Etienne et la marquise étaient emportés vers Rendé.

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres. Traduction réservée.

gent Saint-Mihiel (dans la Meuse) il paraît que les officiers ne logent pas avec leurs troupes et habitent, bien que gardiens de la caisse, des pavillons isolés et dont quelques-uns sont distants des forts d'au moins deux kilomètres.

De plus, la plupart des bataillons de dépôt en garnison dans des forts étant privés de médecins, ce sont les capitaines qui sont chargés de visiter les hommes malades et de leur distribuer des médicaments.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Saumur.

Le carnaval semble s'être un peu réveillé dans notre ville : hier, le temps et le soleil étant fort engageants, un groupe de pierrots, chicards et incroyables, montés sur des voitures, se sont promenés dans l'après-midi à travers la ville, égayant les promeneurs de leurs lazzi et de leurs danses à caractère.

Plusieurs bals travestis ont été organisés dans divers quartiers.

Hier soir, à sa sixième représentation sur notre scène, la *Fille du Tambour-Major*, comme toujours, a fait salle comble ; dans le public on remarquait une foule d'habitants des campagnes voisines. Disons que la pièce a été quelque peu mutilée ; certains artistes ne savaient plus leur rôle. Cette représentation se ressentait du mardi-gras.

Une dépêche de New-York avait annoncé une perturbation qui devait se faire sentir dans les pays au nord de la France, et serait suivie d'une baisse de température.

Notre région a subi les influences de cette perturbation. Le temps s'est considérablement refroidi depuis trois jours ; il a tombé de la neige lundi matin à Nantes, à Angers, à Tours ; à Saumur, rien qu'un brouillard glacial. Avant-hier soir, le ciel s'est éclairci et le thermomètre est descendu, les deux dernières nuits, à 3 et 4 degrés au-dessous de zéro.

CHINON.

On écrit au *Journal d'Indre-et-Loire* :

« Honneur à la ville de Chinon qui, faisant trêve aux malheureuses préoccupations politiques qui nous fatiguent tous depuis trop longtemps, a su donner, sans y mêler les questions brûlantes du jour, une bonne et charmante fête de dimanche-gras, comme cela se passait au temps plus tranquille d'autrefois ; pas la moindre allusion, pas la plus petite cause de dissentiment ne se sont produites. Bonne et franche gaieté, voilà tout.

« Nous n'avons pas à nous occuper de celui ou de ceux qui ont eu cette bonne et plaisante idée, je ne les connais pas ; tous jours est-il que cette fête de bon aloi a fort amusé tout le monde, acteurs et spectateurs, et que chacun a été content, j'en suis parfaitement convaincu.

« La promenade du dimanche-gras de 1881 restera pour la ville de Chinon un agréable souvenir, et elle n'oubliera, de longtemps, la Rosière de Nanterre qui la si fort réjouit aujourd'hui.

« Le cortège se composait des célèbres pompiers, en costume original et désopilant, les uns, portant la lame au côté et portant gravement au bras gauche un écusson doré sur lequel on lisait : *Honneur à la vertu*, légende fort appropriée à la circonstance ; les autres portaient simplement une arme inoffensive en bois, d'autres enfin ne portaient rien.

« Puis, venait M. le Maire, très-endimanché, le chef pourvu d'un chapeau ancien modèle, évasé par le haut et majestueux d'élévation : 80 centimètres au moins. Rien n'y manquait, ceinture d'un jaune resplendissant, faux col gigantesque, etc.

« Le garde champêtre de la commune marchait à ses côtés, tout prêt à le protéger ou à le secourir, si besoin était ; mais la chose était parfaitement inutile, tout allant pour le mieux.

« Je dois dire cependant qu'il s'est produit un léger incident aussitôt après la célébration du mariage, qui a eu lieu sur la place de l'Hôtel-de-Ville : le garde ayant vu son maire embrasser la mariée, a voulu en faire autant, de sorte que le premier magistrat de Nanterre a dû se précipiter sur son garde

pour l'arrêter et l'empêcher de commettre une semblable énormité.

« Le cortège était vraiment complet : cavaliers aux mille couleurs et costumes, ma foi, très propres, voiture de charlatan, char splendide orné de musiciens, qui n'ont cessé, dans le parcours, de jouer leurs plus beaux morceaux.

« C'était charmant. Honneur donc aux jeunes gens de la ville, et à l'année prochaine, s'ils peuvent être aussi bien inspirés. »

On lit dans le *Journal d'Indre-et-Loire* :

Nous recevons d'un de nos amis la lettre suivante, qui est assez curieuse :

« En ces temps d'exhibition de bœuf gras, voilà un personnage d'actualité. J'ai assisté ce matin, à la gare de Paris-Orléans, au pesage d'un jeune Hongrois en destination de Bordeaux. Nous avons lu : 210 kilogr. Il a 22 ans ; imberbe, d'une taille au-dessus de la moyenne ; sa physionomie, encadrée de longs cheveux noirs, est douce et agréable. Les pieds et les mains sont relativement frêles, mais son obésité est phénoménale. Quand il est descendu de voiture, deux hommes tenaient le véhicule pour maintenir l'équilibre. A la gare, aucune portière de wagon 1^{re}, 2^e, 3^e classe, ne put lui donner accès.

« Au grand ébahissement des voyageurs et de l'embarras des employés, toute tentative est demeurée infructueuse. Le train allait partir, il fallait pourtant que l'administration s'exécût pour le transport de ce singulier voyageur qui, du reste, semblait prendre plaisir à ce jeu et à l'embarras des employés. Il avisa lui-même un fourgon où on l'installe à la hâte, et c'est là que bon nombre de curieux ont pu le voir, à la gare de Saint-Pierre-des-Corps, où je l'ai laissé se dirigeant sur Bordeaux. »

CHATELLERAULT.

On lit dans l'*Echo de Châtellerault* :

« Cette année nous ne pouvons parler de la traditionnelle promenade du bœuf gras, puisqu'elle n'a pas eu lieu. Elle a été remplacée par la nouvelle promenade du cheval gras.

« Jeudi, on a donc promené à travers les rues de Châtellerault un grand cheval tout couvert de lauriers. Une cavalcade comique accompagnait l'animal destiné à être dépecé sur les bancs de la boucherie hippophagique de notre ville.

« Le cortège était composé de plusieurs jeunes gens montés sur des ânes et suivi d'une troupe d'enfants qui paraissaient étonnés de voir un grand cheval paré en guise d'une magnifique bête à cornes comme les bouchers en exhibaient, tous les ans, en pareille circonstance. »

VILLE DE TOURS.

Grand Concours de musique.

La Commission d'organisation des fêtes musicales de Tours prie les Sociétés qui n'auraient pas reçu les règlements du Concours et du Festival ayant lieu les 3 et 4 juillet prochain, de s'adresser au secrétaire, M. MONMIGNON, rue de l'Intendance, 49, à Tours.

Administration des Contributions indirectes.

Un concours pour le surnumérariat dans l'Administration des Contributions indirectes aura lieu à Angers le 10 mai prochain. Les candidats devront se faire inscrire avant le 20 mars, et, pour renseignements, pourront s'adresser à M. le Sous-Directeur, à Saumur, rue de Poitiers, 42.

Théâtre de Saumur.

Direction E. BOULANGER.

TOURNÉES ARTISTIQUES DE FRANCE

Ch. MASSET, directeur.

LUNDI 7 mars 1881.

UNE REPRÉSENTATION DE

JEAN BAUDRY

Drame en 4 actes, de la Comédie-Française, par M. Aug. VACQUERIE.

M. Ch. MASSET jouera le rôle de Jean Baudry ; M^{lle} M. LARGILLIÈRE celui d'Andrée.

BOURSE DE PARIS

DU 4th MARS 1881.

| | |
|---------------------------|--------|
| Rente 3 0/0. | 83 70 |
| Rente 3 0/0 amortissable. | 85 » |
| Rente 4 1/2. | 117 25 |
| Rente 5 0/0. | 119 30 |

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 27 février 1881.

Versements de 181 déposants (18 nouveaux), 15,596 fr. » c.
Remboursements, 18,318 fr. 03 c.

JOURNAL DE L'AGRICULTURE fondé et dirigé par J.-A. BARRAL (G. Masson, éditeur, 120, boulevard Saint-Germain, Paris). Un an, 20 fr. — Sommaire du N° 618, du 12 février 1881 : Chronique agricole. — Nouvelles de l'état des récoltes en terre. — Sur la conservation des germes charbonneuses dans les terres cultivées. — Les Eucalyptus en Provence. — Une ferme dans le Nord. — Campagnols et mulots. — Machines agricoles Zimmermann et Bertel. — Les mérinos. — Pisciculture. — Chronique horticole. — Concours d'animaux gras. — Société nationale d'agriculture. — Revue commerciale. — Prix-courant des denrées agricoles. — Bulletin financier. — GRAVURES NOIRES : Semoir en lignes de Zimmermann. — Tubes articulés du semoir. — Mécanisme pour les semis en bouquets. — Houe à cheval de Zimmermann. — Buttoir polysoc de Bertel. — Semoir à betteraves et à engrais pour la culture sur billons. — Cultivateur de Bertel.

Envoi gratuit d'un numéro spécimen.

Voici le sommaire du dernier numéro de l'*Univers illustré* :

TEXTE : Courrier de Paris, par Gêrôme. — Bulletin, par X. Dacherès. — La fête de Victor Hugo, par Fernand Bourgeat. — Théâtres, par Damon. — L'ascension de la grande pyramide d'Égypte, par A. Brunet. — Revue scientifique, par le docteur E. Decaisne. — La descente des mineurs, par R. Bryon. — La guerre dans le Transvaal, par X. Dacherès. — Un mariage au Monténégro, par A. Brunet. — Bulletin financier, par Plutus. — Courrier des modes, par M^{lle} Iza de Cérigny. — Échecs. — GRAVURES : Méditation, tableau de M. P.-A. Cot. — Égypte : ascension de la grande pyramide, dite « de Ghéops ». — Monaco : une représentation de M^{lle} Adeline Patti au théâtre de Monte-Carlo. — Victor Hugo : portraits et souvenirs (huit gravures). — Un puits de houillère : descente d'une équipe de secours, après une explosion de grisou. — La guerre dans le Transvaal : Transport d'approvisionnement pour l'armée anglaise. Pretoria, capitale du Transvaal. — Un mariage monténégrin. — Rébus.

Abonnements : un an, 22 fr. ; six mois, 11 fr. 50 ; trois mois, 6 fr.
Bureaux : rue Auber, 3, Paris.

ÉVÉNEMENTS D'IRLANDE.

Le numéro 21 du *Foyer illustré* contient un magnifique portrait inédit de M. Parnell ainsi que les portraits des principaux membres de la Ligue Agricole et des justiciers du parlement d'Angleterre, d'après des dessins originaux.

Aux jeunes poètes et écrivains.

LA RUCHE ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE.
Ce journal, rédigé par ses lecteurs, insère gratuitement les nouvelles littéraires, pièces de vers et articles écrits convenablement. Il est destiné à rendre de grands services aux personnes qui écrivent et dont le talent reste ignoré, faute de journaux spéciaux.

Un comité, chargé de corriger et d'annoter les manuscrits paraissant médiocres, se tient constamment à la disposition des collaborateurs.

La Ruche organise des concours et des fêtes littéraires.

N° spécimen : 0,20 centimes. — 3 mois : 4 fr. — Bureaux : 14, rue des Jeûneurs, Paris.

ABONNEMENT GRATUIT.

Toute personne abonnée à un journal quelconque recevra gratuitement, à titre d'essai, l'*Eclairer Financier*, pendant trois mois.

L'*Eclairer Financier* est indispensable aux porteurs de titres ; il paraît tous les samedis, publie les listes officielles de tous les tirages et donne des renseignements précis sur toutes les valeurs.

Pour recevoir cette utile publication, il suffit d'envoyer la bande d'adresse du journal auquel on est abonné, au Directeur de l'*Eclairer Financier*, 45, rue Vivienne, à Paris.

CREDIT HYPOTHÉCAIRE (20^e ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. REJOU et C^{ie}, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris ; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

CRÉDIT GÉNÉRAL FRANÇAIS

Société anonyme. — Capital 80 millions.

L'Assemblée générale ordinaire du CRÉDIT GÉNÉRAL FRANÇAIS qui a eu lieu le Samedi 26 février, a décidé la distribution de 61 fr. 14 par action, à titre de solde de coupon de l'exercice 1880, ce qui fait pour l'exercice 1880 entier :

Fr. 96.14 par action libérée de 500 fr.

77.39 par action libérée de 125

Ce solde de 61.14 par action est payable immédiatement sous déduction de l'impôt.

A PARIS. — AU SIÈGE SOCIAL

du Crédit Général Français

16, rue Le Peletier,

et à son BUREAU AUXILIAIRE, 53, rue de Rivoli, Paris.
EN PROVINCE. — Dans toutes les Succursales du Crédit Général Français.

Éviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

PURIFIEZ LE SANG

ET RETABLISSEZ LES FONCTIONS DE VOS ORGANES

Sans médecine, sans purges et sans frais, par la douce farine de Santé

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres.

Elle surpasse depuis 34 ans toutes les découvertes dans l'intérêt de l'humanité souffrante, réparant les désordres de l'estomac, des intestins, nerfs, foie, cerveau, vessie, reins, haleine et sang. Le docteur Routh, médecin en chef de l'hôpital Samaritain des femmes et des enfants, à Londres, rapporte : « Naturellement riche en acide phosphorique, chlorure de potasse et caséine — les éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os — (éléments dont l'absence dans le pain, la panade, l'arrow-root et autres farineux, occasionne l'effroyable mortalité des enfants, 31 sur 100 la première année, et de beaucoup d'adultes se nourrissant de pain), la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et des malades de tout âge. Beaucoup de femmes et d'enfants, déprimés d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux étiques et rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. »

N° 78,421. — Observations de M. Dedé, professeur de chimie, Paris : « Depuis ma propre guérison par la Revalescière d'une maladie inflammatoire de la vessie, qui avait résisté durant huit ans au traitement des meilleurs médecins, j'ai continué avec le plus vif intérêt mes remarques expérimentales sur cette parfaite et excellente Revalescière. Ce qui m'étonne plus que je ne saurais l'exprimer, c'est sa bienfaisante influence sur les organes digestifs, sa propriété de compléter et prompt assimilation au corps humain ; bien nourrir et développer singulièrement l'appétit, faciliter une dépuraison prompt et facile, et surtout assainir et rajeunir le sang (deux éléments de gaieté, beauté et santé). » — DEDÉ, professeur de chimie.

N° 68,380. — M. Perrin de la Hitotes, du consulat français d'Adra, Espagne, écrit que sa fille souffrait horriblement d'éruption de la peau à la faire crier jour et nuit, a été parfaitement guérie par la Revalescière.

Cure N° 63,476. — M. le curé Compere, de dix-huit ans de *Gastralgie*, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 47,422. — Epuisement. — M. Baldwin, de délabrement le plus complet, de paralysie des membres par suite d'excès de jeunesse.

Cet aliment, pur de tout mélange artificiel, est le plus parfait reconstituant de tous les organes. Son adoption universelle ne tardera pas à faire disparaître toutes les infirmités des étiques ; la faiblesse et le rachitisme, et à développer une race bien formée et pleine de santé, de beauté et d'intelligence.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 2 kil., 12 fr. ; 4 kil., 22 fr. ; 6 kil., 36 fr. ; 12 kil., 70 fr. — Aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — Biscuits ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIERE en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMON, 25, rue Saint-Jean ; GONDRAND ; BISSON, successeur de TEXIER ; J. RUSSON, épicer, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^{ie} (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (718)

P. GODET, propriétaire-gérant,

FAILLITE GRATIEN, FRÉDÉRIC. Par jugement, en date du 28 février 1881, le tribunal de commerce de Saumur a fixé définitivement l'ouverture de la faillite du sieur Gratien, Frédéric, négociant en vins à Saint-Hilaire-Saint-Florent, au 10 septembre 1880. Pour extrait: Le greffier, L. BORNEAU. (149)

Etudes de M. LE BLAYE et de M. LAUMONIER, notaires à Saumur.

ADJUDICATION PAR LICITATION, D'IMMEUBLES Provenant de la succession de M. Herbault, ancien notaire, Le dimanche 6 mars 1881, à midi.

En l'étude de M. LE BLAYE, notaire à Saumur.

Par le ministère dudit M. LE BLAYE et de M. LAUMONIER, son collègue.

Ville et commune de Saumur.

1^{er} LOT. Rue de la Petite-Bilange, n° 17, maison, cours et dépendances. Mise à prix... 10,800 fr.

2^e LOT. Rue de la Monnaie, n° 6, maison et cour. Mise à prix... 2,000 fr.

3^e LOT. Rue de la Monnaie, grand terrain joignant les deux lots ci-dessus. Mise à prix... 2,000 fr.

4^e LOT. Cinq ares cinquante centiares de vigne, aux Maligrolles. Mise à prix... 120 fr. S'adresser auxdits notaires. (151)

Etude de M. GUERET, notaire Brain-sur-Alloues.

A VENDRE A L'ADJUDICATION Le dimanche 6 mars 1881, à la Mairie de Brain-sur-Alloues, Par le ministère de M. GUERET.

LES IMMEUBLES Ci-après, Dépendant de la succession de M. Perrine Hersard, et appartenant au bureau de bienfaisance de Brain-sur-Alloues.

PREMIER LOT. Une maison, au bourg de Brain, composée d'une chambre à feu sur la rue, cuisine à la suite, cellier dans le tenant, au-dessus duquel se trouve une chambre froide, grenier sur le tout, couvert en ardoises; cour, jardin, buanderie et serre-bois au fond de la cour, avec droit de passage sur la propriété de M. Delavente; le tout porté au plan cadastral sous portion du numéro 1667, section A, pour une contenance de 2 ares. Sur la mise à prix de... 3,000 fr.

DEUXIÈME LOT. Une closerie, située au Tavellière, commune de Brain-sur-Alloues, comprenant bâtiments d'habitation et d'exploitation, cour, jardin, terres, et prés; le tout d'une contenance d'environ 2 hectares 28 ares. Sur la mise à prix de... 11,000 fr.

TROISIÈME LOT. Un hectare 45 ares de pré, à prendre au nord, dans un plus grand morceau, appelé le Pré-de-la-Chénaie, situé au canton de Bonneveau, commune de Brain-sur-Alloues, contenant en totalité environ 2 hectares 90 ares. Sur la mise à prix de... 6,800 fr.

QUATRIÈME LOT. Un hectare 45 ares de pré, formant le surplus, au midi, du Pré-de-la-Chénaie, commune de Brain, ci-dessus désigné. Sur la mise à prix de... 6,600 fr. Total des mises à prix... 27,400 fr.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. GUERET, dépositaire du cahier des charges. (107)

Etude de M. THUBÉ, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE Aux enchères publiques, APRÈS DÉCÈS, A Saumur, rue de Fenet, n° 27, Le jeudi 10 mars 1881, à une heure de relevée.

D'UN MATÉRIEL DE FORGERON-TAILLANDIER

Consistant en: Trois enclumes, deux étaux, une forge et deux soufflets; Deux charrettes et roues d'occasion, un banc d'étalage et sa toile, un lot de fer neuf, deux brouettes, vieux fers, charbon de terre, filières, outils divers, vieux cuir, etc.; etc. Au comptant, plus cinq pour cent applicables aux frais. Le commissaire-priseur, THUBÉ. (149)

A VENDRE UNE TRÈS-BONNE CHEVRE S'adresser, pour les renseignements, 7, rue de Fontevault, à Saumur.

A VENDRE UN PETIT PONEY CORSE Propre à la selle et à la voiture. S'adresser au bureau du journal.

GRAND RABAIS!!! LISEZ!!! Vin vieux exquis: Madère, Malaga, Porto, Xérès, Alicante, Muscat et Chypre, casés en caisses de 36 bouteilles assorties, au prix exceptionnel de 1 fr. 90 la bouteille. — 1/4 de pièce, 56 litres, excellent et bon vin rouge (extra-vieux Médoc), pour 65 fr. — 228 litres, excellent vin rouge vieux Bordeaux, 1^{er} cotes, à 112 fr. 50. — 228 litres, excellent vin rouge vieux Saint-Émilion, à 135 fr. — Ecrire à J. Lanna, 24, rue Servandoni, à Bordeaux. (150)

ON DEMANDE un représentant dans toutes les localités, petites ou grandes. S'adresser à M. le Directeur de la Maison du CREDIT PARISIEN, avenue du Calvaire, 75, à Valence (Drôme). Joindre 0,60 cent. pour recevoir toutes les pièces utiles pour la représentation. — A la première opération il sera tenu compte des 0,60 cent.

VIN du MIDI Maison Léopold Boudier, Propriétaire à Lignan, près Bénéze. Dans les localités dépourvues d'agent, s'adresser directement à la Maison. (152)

Mme VALET Ancienne chemisière de la MAISON MURAY. Rue de l'Ancienne-Messagerie, 12, A SAUMUR. Se charge de faire la CHEMISE à façon, le raccommodage, chemises de nuit, caleçons et gilets de flanelle pour la clientèle bourgeoise et militaire. (100) On demande un jeune domestique. S'adresser chez M. LAN, banquier, successeur de M. Le Bras, rue Beaurepaire. (87)

AVIS Si vous voulez que vos matelas soient bien refaits, adressez-vous au matelassier, rue du Pressoir-Saint-Antoine, n° 5; il se rend à domicile, en ville et à la campagne. PRIX MODÉRÉS.

RIELLANT Chirurgien-Dentiste, 19, rue Royale, Saumur, Au premier.

Mme HUTT, professeur d'allemand, récemment arrivée de Strasbourg, demande des leçons. — Rue de Bordeaux, 16.

Café BARLERIN hygiénique de santé, stomacique et fortifiant, préparé par R. BARLERIN, ph.-chim., à TABARE (Rhône).

Le Café BARLERIN est recommandé aux personnes nerveuses; il facilite la digestion; guérit la gastrite, les gastralgies et les irritations d'intestins; il détruit la constipation, stimule l'appétit, rend le sommeil aux personnes irritées par un travail excessif, donne les meilleurs résultats dans la MIGRAINE et les NÉURALGIES. Le Café BARLERIN est un fortifiant par excellence, qui peut s'employer pendant les chaleurs comme boisson hygiénique pour empêcher la transpiration et préserver du choléra et de toutes les maladies épidémiques. Des MILLIERS DE MALADES doivent leur guérison à l'usage du Café BARLERIN, qui est le meilleur marché et le plus agréable des cafés de santé. Le Café BARLERIN est un produit alimentaire uniquement composé de fruits adoucissants et dont la composition chimique est à peu près la même que celle des eaux minérales les plus en réputation. Se vend en boîtes de 1 kilog. pour en faire 200 tasses, prix: 4 fr.; de 500 gr., pour 100 tasses, prix: 2 fr., et de 250 gr., prix: 1 fr. 25.

LE COLLIER GALVANO-ELECTRIQUE RUSSE du docteur WIATKA est le préservatif sûr et commode du croup; de la coqueluche et des maladies graves du larynx chez les jeunes enfants. Prix: 2 fr.

Produits admis à l'Exposition universelle de Paris, 1878, avec 2 médailles d'honneur, se vendent à Tabare, en gros, chez M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste. Dépôt à Saumur chez M. GONDRAND, épicer, rue d'Orléans. (150)

30, BOULEVARD SAINT-GERMAIN ENCRE NOUVELLE MATHIEU-PLESSY. Croix de la Légion d'Honneur à l'Exposit. univ. de 1867. ENCRE NOUVELLE Double Violet A COPIER Adoptée par toutes les grandes Administrations. DÉPÔT CHEZ TOUTS LES PAPETIERS

ASPERGES Dites fondantes, de Lamotte-Beuvron, ou ASPERGES MANGE-TOUT Race améliorée d'Argenteuil. Grosseur énorme, parfum exquis (Nombreuses récompenses). Ces asperges sont remarquables par la propriété qu'elles possèdent de pouvoir être mangées presque jusqu'au talon. Griffes de deux ans, le 100... 10 fr. Griffes d'un an, le 100... 7 fr. Brochure concernant la culture de l'asperge... 1 fr. 25. Engrais spécial pour l'asperge, l'hectolitre... 20 fr. S'adresser à M. RONCERAY, producteur à Lamotte-Beuvron (Loir-et-Cher). (89)

ENGRAIS BOUTIN GRAND DIPLOME D'HONNEUR. Le plus économique et le plus efficace, qui se rapproche le plus du fumier de ferme. RAPPORT DE L'ÉCOLE d'Agriculture de Grignon. Récoltes saines et abondantes avec 45 fr. par hectare. ON DEMANDE DES AGENTS. Position de 1,000 à 1,200 francs. S'adresser à M. BOUTIN, 96, avenue des Ternes, Paris. (90)

1 FRANC par AN 103,000 Abonnés 52 NUMÉROS Le Moniteur Valeurs à Cots (Parait tous les dimanches, avec une causerie financière du Baron Louis) LE SEUL JOURNAL FINANCIER qui publie de façon officielle tous les cours de toutes Valeurs Françaises et Étrangères LE PLUS COMPLET DE TOUTES LES BOURSES (SEIZE PAGES DE TEXTE) Une Revue générale de toutes les Valeurs — La Cote officielle de la Bourse. Des Bénéfices avantageux — Le Droit des Coupons. — Des Documents inédits. PROPRIÉTÉ DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FRANÇAISE DE PRESSE — Capital: 30,000,000 de fr. Abonnements dans tous les Bureaux de Poste: UN FRANC PAR AN, et à Paris, 17, rue de Londres.

AVIS M. VERNERY Opticien Spécialiste à Pontivy (Trente ans de pratique).

Conservation de la vue garantie certaine par l'emploi hygiénique de lunettes en verres cristallins de roche, les seules brevetées, s. g. d. g., à l'Exposition de 1878. M. VERNERY est visible de 9 heures à 5 heures, hôtel de Londres, à Saumur, pendant 10 jours. M. VERNERY visite à domicile les personnes qui veulent bien le faire demander. Grand choix de montures: lunettes pince-nez or, argent, acier, écaille, baromètres, longues-vues, jumelles. Nota. — M. VERNERY vend en confiance et à prix fixe. (138)

CHANGEMENT DE DOMICILE POUR CAUSE D'AGRANDISSEMENT LA PHARMACIE NORMANDINE Précédemment 10, rue Saint-Jean, est transférée en face, 11 et 13.

Médailles aux Expositions universelles de Lyon, 1873; Londres, 1862; Paris, 1855, 1867, 1878, etc. BANDAGES HERNIAIRES DE MM. WICKHAM FRÈRES, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 16, A PARIS. Seul dépôt à Saumur, chez M. V. Lardeux, coutelier-bandagiste, rue Saint-Jean. Ces bandages sont à ressorts élastiques et à vis de pression ou d'inclinaison, sans sous-cuisses, et ne fatiguent point les bandes. M. V. LARDEUX a attaché à sa maison un homme de confiance, capable et expérimenté, qui se charge de choisir et d'appliquer le Bandage le plus convenable à chaque hernie; toutes les personnes qui en font usage éprouvent un soulagement réel, et leur efficacité tend à faciliter une guérison complète. PRIX MODÉRÉS.

50 pour 100 de REVENU PAR AN LIRE les MYSTÈRES de la BOURSE Envoi gratuit par la BANQUE DE LA BOURSE, 7, place de la Bourse, Paris

ÉLIXIR ANTI-RHUMATISMAL DE SARRAZIN MICHEL, d'Aix (Provence). Guérison sûre et prompte des rhumatismes aigus et chroniques, goutte, lumbago, sciatique, migraines. 10 fr. le flacon pour 10 jours de traitement. — Un flacon suffit ORDINAIREMENT. Dépôt chez tous les principaux pharmaciens de chaque ville à Saumur, chez M. NORMANDINE. N.-B. — M. MICHEL expédie franco deux flacons contre mandat-poste de 20 francs. (689)

REVUE HEBDOMADAIRE Scientifique, illustrée, spéciale, son journal tenant les lecteurs au courant de tous les détails de l'Exposition universelle d'électricité, organe indépendant des exposants. Rédacteur en chef: W. de FONVIELLE E. de GLISSON, Directeur. Un numéro, 40 centimes. L'année, 48 francs. Union postale 50 francs. PARIS, 16, rue du Croissant, PARIS. Envoi de numéros spécimens gratuits sur demande. Saumur, imprimerie de E. GODET. Certifié par l'imprimeur...